

Piquage-d'once

Délégation

Lyon, le 23 avril 1848.

Livres Douvres
saisi par le Commissaire
de police

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

Monsieur le Président,

Veuillez désigner un autre membre pour
se rendre demain au commissariat de police
au sujet d'une expertise concernant une affaire
de piquage d'once. Ma réclamation est basée
sur le tout de robe adopté à l'une de nos
dernières assemblées générales.

Pour la même occasion je me ferais
l'honneur de M^{re} Louis Clément demeurant
rue de Flesselles, 20, qui a été nommé par le
commissaire de police de son ord^e de remettre
le livret du compagnon Cuira son débiteur
pour le somme de 14.90.

Ce fait contraire aux sages règles du conseil a
été signalé me semble un empiétement qu'il est dans
nos attributions de combattre. Je ne demande que
l'avance de vos ordres pour assister le dit
Clément en réclamant le livret de Cuira, seul
moyen d'appréhender le recouvrement des 14.90.

Salutation respectueuse

vois - à - derrière //

Cherrier



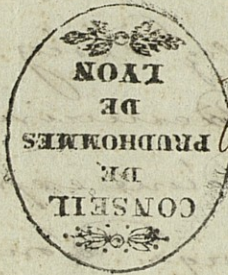
Il s'agit d'un livret de
également au commissariat de police
qui ne pourra pas au compaignon Cuira (art 9.)
sans avoir rempli son engagement.

Papierge-d'once

Conformément à la Demande de Mr Charrier Membre
du conseil, il est autorisé à se rendre auprès de Mr de
Lomanis pair & Police du quartier de l'annonciade et gardien
des plants aux fins de réclamer de livres du St Cuir
pour être remis à qui de droit

le 23 avril 1844

Le Président du conseil des Prud'hommes



J. L. Gentil

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

Delegation of Powers
23rd Nov
1872

THE DELEGATION OF POWERS



[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

Delegation piquage-Dance
23 avie,
1848.

Messieurs
Messieurs Le Président
Conseil de Administration
Lyon

